



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



### TAUX DE FÉMINISATION ÉLEVÉ

Les secteurs santé et juridique se caractérisent par un fort taux de femmes tandis que celui du cadre de vie-technique affiche un parfait équilibre hommes-femmes.

Le taux de féminisation des entreprises libérales de l'OMPL est nettement plus élevé (83 %) que celui l'ensemble de l'économie (49 %). Ce taux évolue peu entre 2008 et 2012.

### Répartition des salariés par genre en 2012

Genre				Ompl	Ensemble de l'économie
Femmes	49 %	80 %	90 %	83 %	51 %
Hommes	51 %	20 %	10 %	17 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source: DADS

### Répartition des salariés par genre et tranche d'âge

Tranche d'âge						
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
< 35 ans	46 %	47 %	37 %	48 %	37 %	44 %
35-50 ans	45 %	42 %	49 %	36 %	50 %	39 %
50 ans et +	9 %	12 %	14 %	16 %	13 %	16 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

 Dans le secteur santé, 37 % des femmes ont moins de 35 ans.

### Répartition des salariés par genre et catégorie sociale

Genre					Total
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Femmes	26 %	31 %	41 %	2 %	100 %
Hommes	33 %	53 %	7 %	7 %	100 %
Total	30 %	42 %	23 %	5 %	100 %



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



### ACCÈS AUX CATÉGORIES SOCIALES DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Dans toutes les branches, les hommes sont, pour plus du tiers d'entre eux, « cadres » et les femmes, pour près de la moitié, « employés ».



### ACCÈS DIFFÉRENCIÉ AU CONTRAT SELON LE GENRE

Dans les branches des secteurs juridique et santé, les femmes sont un peu plus souvent en CDI. En revanche, dans celles du secteur cadre de vie-technique, elles sont plus fréquemment en CDD.



Genre	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Femmes	17 %	8 %	73 %	2 %	100 %
Hommes	35 %	12 %	43 %	10 %	100 %
<b>Total</b>	<b>21 %</b>	<b>9 %</b>	<b>67 %</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>



Genre	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Femmes	12 %	32 %	48 %	7 %	100 %
Hommes	34 %	37 %	18 %	11 %	100 %
<b>Total</b>	<b>15 %</b>	<b>33 %</b>	<b>45 %</b>	<b>7 %</b>	<b>100 %</b>

### Répartition des salariés par genre et type de contrat



Genre	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
Femmes	82 %	15 %	1 %	1 %	100 %
Hommes	84 %	12 %	2 %	1 %	100 %
<b>Total</b>	<b>83 %</b>	<b>14 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	<b>100 %</b>



Genre	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
Femmes	86 %	9 %	—	5 %	100 %
Hommes	77 %	11 %	1 %	11 %	100 %
<b>Total</b>	<b>84 %</b>	<b>9 %</b>	<b>—</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>



Genre	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
Femmes	86 %	11 %	3 %	—	100 %
Hommes	79 %	17 %	3 %	1 %	100 %
<b>Total</b>	<b>85 %</b>	<b>11 %</b>	<b>3 %</b>	<b>—</b>	<b>100 %</b>